



Table ronde du 10 décembre 2007

Déclaration CGT

Monsieur le Directeur,
Messieurs les représentants du gouvernement,

Dans la déclaration de la CGT à la table ronde du 21 novembre, nous affirmions que le processus de négociations qui s'engageait devait permettre de répondre à l'exigence portée par les cheminots dans les actions du 18 octobre et à partir du 13 novembre de « ...Pérenniser notre régime spécial et améliorer la situation des droits des actifs et des retraités ».

Pour se faire, nous affirmions que les négociations devaient aborder dans la transparence, tous les éléments constitutifs des droits à la retraite.

En échos, toujours à cette même table ronde du 21 novembre, **le représentant du gouvernement**, dans son intervention précisait que « ... l'Etat n'était pas opposé à évoquer les principes d'harmonisation de la réforme dans le cadre de la négociation ».

Depuis, trois tables rondes se sont déroulées les 29 novembre, les 4 et 7 décembre.

Le rapport de forces créé par les cheminots a permis des avancées notamment sur les questions du pouvoir d'achat des salaires et pensions.

Pour autant, nous sommes loin du compte eu égard aux attentes des cheminots. Il reste des points de blocage sur des questions essentielles.

Dans ce cadre, tout en vous rappelant notre refus de cette réforme, nous exigeons des négociations sur :

- **Les principes fondamentaux de cette réforme ;**
- **La reconnaissance des contraintes liées à la continuité du service public ;**
- **De nouvelles mesures répondant à une amélioration de la rémunération des actifs et retraités par une augmentation générale des salaires et pensions.**

De plus, nous considérons, au vu de l'ampleur des sujets abordés qui engagent l'avenir du régime spécial, que le calendrier des négociations qui doit dérouler jusqu'au 18 décembre est trop court.

Ces différents points, ainsi que les questions liées au Fret font l'objet d'un préavis de grève carrée de 24 heures, déposé par notre organisation syndicale, pour la période du jeudi 13 décembre à 0h jusqu'au vendredi 14 à 8h.

Dans une adresse aux cheminots, diffusée depuis samedi midi, notre fédération titre : "La CGT prend ses responsabilités" et rappelle qu'en «...Suspendant le mouvement de grève, les cheminots ont décidé de garder intact le rapport de forces qu'ils ont créé et mis sous surveillance les négociations qui ont commencé depuis le 21 novembre".

Durant toute cette dernière période, la CGT a toujours eu la volonté de préserver l'unité syndicale et n'a eu de cesse de proposer, à chaque étape de la mobilisation, le maintien de l'ensemble des points revendicatifs.

Réunies en intersyndicale le 5 décembre, les fédérations syndicales n'ont pu se mettre d'accord sur les initiatives revendicatives à prendre pour peser sur les négociations même si dans un premier temps, le

principe d'un préavis de grève carré de 24h pour le 12 décembre avait été acté par la CGT, FO, CFTC, UNSA et la CGC. Malgré cet engagement, certaines organisations syndicales ont préféré faire passer leur intérêt de "boutique" avant celui des cheminots.

Une proposition d'action qui faisait suite au refus de la direction et du gouvernement d'aller plus loin sur la satisfaction des revendications et répondait à une demande majoritaire des cheminots.

Aujourd'hui, seule la CGC partage avec la CGT cette conception de peser sur les négociations pour engranger un maximum d'avancées pour les cheminots actifs et retraités. En cela, nous respectons l'engagement pris avec ces derniers lors de la suspension de l'action de grève.

Il vous faut, Monsieur le Directeur, Messieurs les représentants du gouvernement, **faire de nouvelles propositions en phase avec les nombreuses attentes des cheminots, dans le cadre d'un calendrier plus détendu comme cela est demandé d'ailleurs aux IEG et à la RATP.**

Des avancées sont attendues sur une **augmentation générale des salaires et pensions**, sur une **intégration plus large et plus rapide des EVS soumis à la CSG dans le salaire liquidable**, sur une **augmentation du minimum de pension** ainsi qu'une **majoration pour le 10^e échelon portée à 5%**.

Quant à une fin des négociations pour le 18 décembre, la CGT réaffirme, comme l'on fait la quasi-totalité des organisations syndicales autour de cette table, que devant la complexité et l'ampleur des sujets à aborder, le calendrier n'est pas tenable.

La question des **bonifications ADC**, dont nous demandons le **maintien** comme pour certains métiers de la fonction publique, en est une illustration tout comme la question de l'indexation des pensions sur les salaires.

Il est indispensable de poursuivre la négociation sur l'ensemble de ces points et sur les conséquences d'une éventuelle application de la décote sur un régime spécial où la durée moyenne de cotisation est de 33 ans aujourd'hui.

Quant aux **sujets à l'ordre du jour** de ce 10 décembre, ils font l'objet de nombreuses attentes de la part des cheminots, notamment sur la question de l'**égalité homme/femme** qui ne doit en aucun cas se traduire par une diminution des droits existants

Dans les droits actuels du régime spécial, le départ anticipé pour une mère de famille de 3 enfants est accordé sous la seule condition des 15 ans de services. La CGT ne saurait accepter une quelconque condition d'interruption d'activité pour bénéficier de ce droit.

Quant à l'équité, ce mot prendrait un tout autre sens en accordant aux **femmes cheminotes 2 ans de bonification par enfant...**, comme dans le régime général.

Pour **répondre aux évolutions de la vie familiale**, la CGT demande que la majoration de la pension (10% pour 3 enfants) ne soit plus soumise à conditions (d'âge, 16 ans et de durée, 9 ans avant le 16^e anniversaire).

Quant à l'augmentation de l'**allocation de décès**, la CGT demande que cette mesure soit **élargie** aux décès consécutifs **aux accidents de trajets et aux maladies professionnelles**.

Comme à chaque table ronde, nous nous attacherons à informer les cheminots du contenu des négociations de ce jour.

Soyez certains, Monsieur le Directeur, Messieurs les représentants du gouvernement, que vos réponses tant sur l'ordre du jour que sur notre déclaration sont très attendues.